

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Mailys DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Conseillers  
Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.  
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.  
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

**Absent – non représenté :**

M. Jacques NAYA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**8 - BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE  
PAIEMENT POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE VIDEO-PROTECTION**

Monsieur le Maire expose :

AP 2018-01 - Opération budgétaire n° 102

Par délibération du 9 avril 2018, le conseil municipal a créé une autorisation de programme pour l'installation d'un dispositif de vidéo-protection et a arrêté la répartition des crédits de paiement de cette autorisation comme suit :

DEPENSES			
MONTANT AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020
140.000 €	40.000 €	50.000 €	50.000 €

Pour des raisons techniques, ces travaux n'ont pas pu être engagés en 2018 mais une consultation a été lancée pour choisir le prestataire qui sera en charge de cette installation en 2019.

Par ailleurs, une subvention FIPD (Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance) a été attribuée à la commune pour un montant de 30.000 €. Le versement de cette subvention est conditionné à la réalisation de ces travaux en 2019.

Aussi, il y a lieu de revoir les crédits de paiement de cette autorisation de programme pour les fixer à :

Budget Principal AP 2018-01 / Vidéo-protection – Opération 102			
DEPENSES			
MONTANT AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020
140.000 €	-	140.000 €	-

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **23 voix pour, 8 voix contre** (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET) et 1 abstention (Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES),

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ARRETE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2019.  
Suivent les signatures.-

Le Maire,

Hervé LUCBÉREILH



AFFICHE LE 16/04/2019



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2019